

**Hôpital de Beaumont
(organisation interne)
Ville de Lausanne
1010 Lausanne/VD**

Architectes H. Collomb, SIA/FSAI,
Lausanne ;
collaborateur :
J. Caverzasio.
J. Wolf, SIA/FSAI,
U. Fovanna, ETS,
Lausanne ;
collaborateur :
A. Chatelan.

Ingénieur civil C. de Charrière,
Lausanne

*Collaborateurs
de recherche* C. Abrezol,
Lausanne,
installations sanitaires
et chauffage
M. Noverraz,
Lausanne,
installations électriques
H. Wegmann,
Lausanne,
installations de
ventilation

*Coordonnées
topographiques* 539.100 / 153.150

Conception 1964

Réalisation 1965-1969

Fonctionnement Les chambres de malades, à 1 et 2 lits pour le service contagieux, à 2 et 6 lits pour les autres divisions, ainsi que les services des soins, se situent aux 4 niveaux supérieurs.
Les services médicaux, chirurgicaux et généraux, aux 3 étages inférieurs.
La salle de détente du personnel est placée en attique.
Les circulations du personnel et du matériel sont traditionnelles. Les visites aux malades de la zone contagieuse se font par les galeries extérieures chauffées. Un système de transmissions téléphoniques permet aux patients de converser avec les visiteurs. Les cas douteux de contagion sont acheminés et diagnostiqués en circuit fermé avant d'être incorporés au service.



Photos J. Caverzasio, G.-E. Collomb

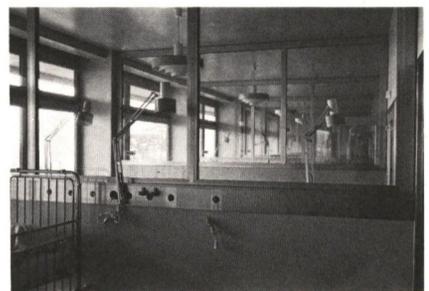
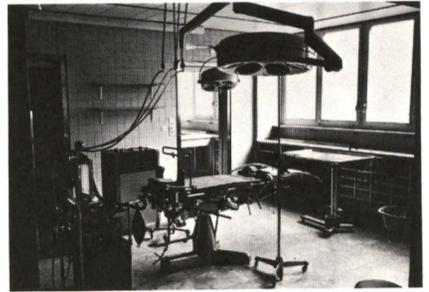
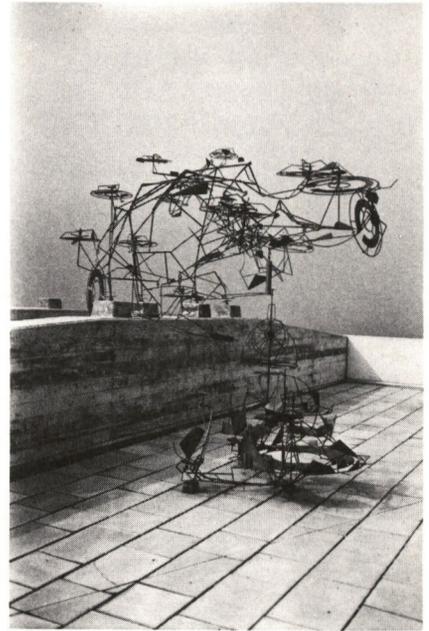
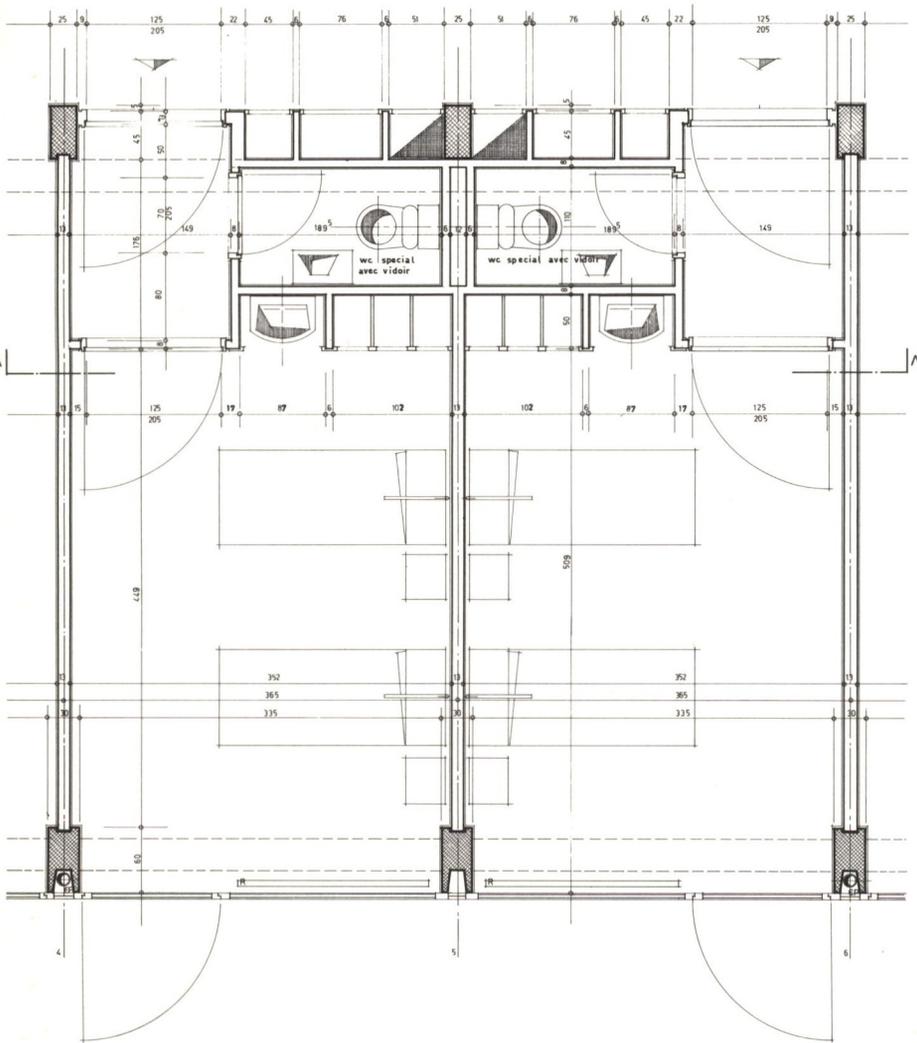
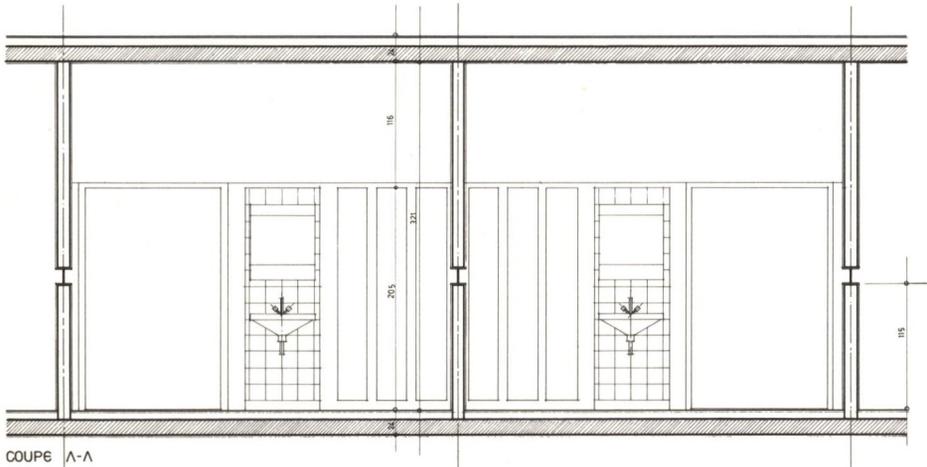
*Problèmes
particuliers*

L'ensemble des locaux est conçu de manière à être utilisé d'une façon polyvalente (contagion et non-contagion). 4 chambres sont équipées spécialement pour recevoir des malades atteints de variole (ventilation indépendante, filtrage et désinfection de l'air). En outre, l'hôpital de Beaumont possède sa propre station de désinfection des eaux usées.

L'auditoire, réservé aux étudiants de toutes facultés, peut accueillir des patients atteints de maladie contagieuse. Pour ce faire, une cabine de présentation vitrée, formant tambour entre les zones dites « contagieuse » et « non contagieuse », s'avance à l'intérieur de la salle. Cette cabine, étanche, au fonctionnement mécanique, est équipée de lampes de désinfection à rayons ultraviolets, d'un système de transmission radio, ainsi que de stores d'obscurcissement.

La salle de radiologie, placée au rez inférieur, dans l'axe des deux zones, est utilisée en tout temps, d'une façon polyvalente. Afin d'éviter une circulation entre les secteurs, un système de fermeture des portes, par micro-schwicht, a été mis en place. Ce système, permettant la désinfection, bloque automatiquement la porte de la zone « contagieuse » à l'ouverture de la porte de l'autre zone et vice versa.

La décoration intérieure de l'auditoire a été conçue par André Lasserre, sculpteur, pour l'aménagement du plafond, et complétée par une tapisserie frontale de Françoise Ragno. La terrasse réservée au repos du personnel est agrémentée d'un mobile « habitable » dû au sculpteur Oscar Chollet. En outre, une centaine d'œuvres originales — eaux fortes, aquarelles, photographies — décorent l'ensemble des chambres de malades et des locaux de travail.



Bibliographie
AS 4 / Novembre 1972